

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez F. Rogée, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Laflitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. MEBREUX

Le Nord de la France :

Trois mois. 14 fr
Six mois. 27
Un an 51

ANNONCES : 15 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait.

Voir aux dernières nouvelles.

ROUBAIX 20 DÉCEMBRE 1871

BULLETIN QUOTIDIEN

L'Assemblée nationale n'a pas voulu prendre parti dans la question des princes de Joinville et d'Aumale. Cette pensée résulte évidemment de ses trois votes successifs contre l'ordre du jour pur et simple, réclamé principalement par la gauche, contre la priorité de l'ordre du jour de M. Desjardins, appuyé par le duc de Broglie et en faveur de l'ordre du jour motivé de M. Fresneau. Ce dernier ordre du jour, adopté par 616 voix contre 2, est ainsi conçu :

L'Assemblée, considérant qu'elle n'a ni responsabilité à prendre ni avis à donner pour des engagements auxquels elle n'a pas participé, passe à l'ordre du jour.

Cette conclusion laisse les choses en l'état, comme on dit au palais, et il ressort des impressions résultant des discours engagés durant le débat, de même que de l'attitude des diverses fractions de la chambre, que c'est aux princes eux-mêmes que cette dernière laisse une entière liberté d'agir, sous leur responsabilité propre.

Où ne sait encore si les princes prendront immédiatement possession de leurs sièges.

Le conseil de régence de la Banque de France, par lequel figurait M. de Rothschild, a été reçu par la commission de la loi sur la Banque. Malheureusement le conseil de la Banque s'est présenté au moment où la séance publique de l'Assemblée commençait et les préoccupations étaient ailleurs. Aussi les explications fournies par le conseil de régence ont-elles été très brèves.

On sait qu'une dépêche de Londres annonçant que le comité pour le maintien du traité de commerce anglo-français informait les chambres de commerce en Angleterre, que le meeting auquel avaient été invitées les chambres de commerce françaises, était ajourné. Ajoutons que cet ajournement a été demandé par nos chambres de commerce et par les principaux délégués du commerce qui devaient assister à ce meeting. Le meeting n'aurait lieu qu'après la solution des impôts sur les matières premières.

La Banque nationale de Bruxelles a réduit son escompte pour les traites acceptées de 3 1/2 à 3 0/0

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

On nous écrit de Versailles, le 19 :

M. Rouland, gouverneur de la Banque de France, s'est rendu hier au sein de la commission chargée du projet de loi sur la banque. Il était accompagné de trois des régents, MM. Adolphe de Rothschild, Mallet et Duvaliers. Après les dispositions des deux premiers, la commission s'est ajournée à aujourd'hui.

La commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale enten-

dra aujourd'hui M. Borel, chef d'état-major du maréchal Mac-Mahon.

La commission d'enquête sur l'insurrection de Paris a entendu hier la lecture du rapport général de M. Delpit.

Hier, la commission de la révision des grades a rectifié la nomination de chef d'escadrons confiée provisoirement au duc de Chartres. L'Union dit que la commission, en faisant cela, a sanctionné une illégalité. M. l'intendant général Richard a été rétrogradé au grade d'intendant.

La commission nommée pour l'examen de la demande de poursuites à exercer contre les journaux qui ont insulté la commission des grâces a conclu à l'unanimité pour l'exercice de ces poursuites.

Outre l'élection d'un député, on doit procéder en Corse à l'élection d'un conseiller général, qui aurait lieu, dit l'Opinion nationale, le 27 janvier.

L'ancien alter ego de M. Gambetta, M. de Saïre, ingénieur en chef des chemins de fer, promoteur de l'expédition dans l'Est, va comparaître prochainement devant la commission chargée de l'examen des actes du gouvernement de la défense nationale.

Rome et les nations catholiques.

La Révolution croit en avoir terminé avec la question romaine. Le dernier acte du long drame qui commença à Solferino, se continua à Castelfidardo et à Gaète, vient récemment de s'accomplir. L'unité italienne est achevée, le Pape est prisonnier. Le 27 novembre, Victor-Emmanuel a ouvert le Parlement italien dans la capitale des Etats de l'Eglise, à quelques pas du Vatican. Ce jour-là, une puissance de onze siècles a paru cesser d'exister : le domaine temporel des Souverains Pontifes a été spolié. L'œuvre de la France, la fondation de Pépin et de Charlemagne ont été détruites, et Rome, la ville des Papes, la capitale du monde catholique, a été profanée. Un roi sacrilège, Victor-Emmanuel contemplant de Dieu et de la foi jurée, en a fait la capitale de provinces réunies par le vol ou la violence.

A la première approche des bandes ennemies, le noble vieillard, assis sur le siège de saint Pierre, avait jeté un cri d'alarme et appelé à ses côtés ses enfants. Ce cri de la victime n'a pas été entendu de l'Europe, ou plutôt, il n'a pu fléchir sa criminelle indifférence. Seulement un petit nombre de vaillants chrétiens ont répondu à l'appel du chef l'Eglise. Mais qui pouvaient-ils contre une armée ? Sur l'ordre même de celui qu'ils venaient défendre, ils ont dû céder et se retirer. Pie IX est demeuré seul.

Que faisait l'Europe catholique en présence de cet attentat ? Que faisaient tous ces peuples qui, dans leur histoire, étaient si orgueilleusement la part qu'ils prirent aux croisades et les victoires gagnées au service de la cause chrétienne ? On étaient les fils de ces preux chevaliers qui, de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, des rivages de la Hollande et du Danemark, s'élançaient huit fois, en armées nombreuses, pour arracher le tombeau du Christ des mains

des infidèles ? Chez eux, du moins, une telle entreprise exigeait un vrai dévouement, une vraie énergie. Ils s'éloignaient, pour plusieurs années peut-être, s'exposaient soit à une traversée longue et difficile, soit à un voyage fait au milieu de populations hostiles et barbares. Ils allaient, dans un pays presque inconnu des Européens, braver les chaleurs d'un climat torride, combattre les armées innombrables d'un ennemi qui, à la connaissance des lieux, joignait celui d'être attaqué chez lui.

Rien de semblable ne se présentait aujourd'hui : Pie IX ne demandait pas de tels secours, ne sollicitait pas l'entreprise de guerres si longues et si périlleuses. Il leur demandait de descendre, ou ? Au centre de l'Italie, de défendre quoi ? Rome, située en pleine Europe, de combattre qui ? La Révolution italienne. D'ailleurs, les nations catholiques pouvaient-elles craindre un seul instant de faire naître un conflit ? Il leur suffisait de prononcer un mot pour que la Révolution se fît retirée, mais ils n'osèrent ou ne voulurent le prononcer.

Par un lâche abandon, les nations catholiques ont abdiqué leur position, leurs droits, leur devoir de défendre la Papauté. Dieu ne les reniera-t-il pas à son tour ? Déjà que sont-elles devenues ? Où est aujourd'hui la suprématie et la prépondérance que les nations catholiques imposeront si longtemps au monde ?

L'Autriche est en proie aux agitations intérieures ; affaiblie par le gouvernement centralisateur et protestant de M. de Beust, elle vient de se livrer à celui du comte Andrássy, qui semble ne pas devoir beaucoup la relever. La Belgique sort à peine d'une crise insurrectionnelle, l'Espagne et son gouvernement révolutionnaire chancelent. La Bavière s'est fondue dans l'empire de Hohenzollern, et son ministre Lutz s'est fait le promoteur de la persécution qui s'ouvre en Allemagne contre l'Eglise.

La France, elle-même, a été atteinte dans cet abaissement des nations catholiques. Le nom de Napoléon s'était, sans doute, trouvé mêlé au drame de Castelfidardo et de la spoliation des Romagnes, mais la France s'était, du moins, établie la gardienne de Pie IX. Elle veillait sur lui, c'en était assez pour que Dieu suspendît sa perte. Un jour, la France, lassée de ce beau rôle, crut pouvoir se débarrasser d'une protection gênante, et ce jour-là, elle subissait son premier échec à Reischoffen.

Les événements politiques actuels semblent donner raison à l'impitoyable et aux races protestantes. Les nations latines et politiques ont fait leur temps, s'écrie-t-on partout ! Aux fortes races du nord la dépouille des races usées du midi et l'empire du monde ! Cette joie est prématurée, non les nations catholiques et les races latines n'ont pas fait leur temps.

Le catholicisme, et, par conséquent, les races latines demeurent dans le giron de l'Eglise, le catholicisme subsiste, il est vrai, une crise cruelle, mais ne craignons pas qu'il en périsse. Est-ce la première fois que nous le voyons en butte à d'aussi violentes attaques ? Le catholicisme

compte plus de persécutions que de siècles d'existence, et à chacune d'elles a succédé le plus éclatant triomphe. Est-ce la première fois que nous voyons les nations catholiques sur le penchant de l'abîme ? Ne nous rappelons-nous pas l'invasion arabe conquérant l'Espagne, le Portugal, la Sicile et la Sardaigne, se répandant jusque dans les plaines de Poitiers et sur les bords du Rhône ? Tout céda longtemps au torrent dévastateur qui finit par se briser contre l'héroïsme réveillé de la foi chrétienne. Aux craintes de l'Europe catholique succède alors un de ses plus beaux triomphes. Charlemagne étend son empire jusqu'au Balkans et aux rives de l'Elbe. Le domaine temporel des Papes est fondé et les peuples idolâtres du Nord, qui infectaient tous les rivages de l'Océan, embrassent la vraie foi. Le Turc n'a-t-il pas menacé toute l'Europe et Rome elle-même, au moment où sa grande puissance allait être brisée à Lépante. Le protestantisme n'a-t-il pas envahi l'Europe entière, conquérant, par la force, les nations qu'il n'avait pu séduire par les attraits de l'erreur ? Puis n'a-t-il pas reculé devant le réveil de la foi en France, en Espagne, en Italie ?

À la fin du siècle dernier, le catholicisme n'a-t-il pas eu à lutter contre une autre invasion, moins terrible en apparence, mais non moins redoutable, celle de la philosophie athée et voltairienne qui, avec les Joseph et les Frédéric II, les Pombal, les d'Aranda, les Choiseul, allait faire le tour de l'Europe pour être enfin refoulée comme les précédentes ? Non, le catholicisme et le chef de l'Eglise ne succomberont pas dans cette nouvelle crise. Un instant, humiliées pour n'avoir pas franchement rompu avec l'impitoyable et la révolution, et avoir abdiqué une politique fermement chrétienne, les nations catholiques se relèveront et la France, l'Autriche et l'Espagne reprendront, par leur retour à cette politique et à la foi de leurs pères, le rang qu'elles occupaient à la tête de l'Europe.

(Décentralisation.) JOSEPH DE CISEY.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 18 décembre.

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

La séance est ouverte à 3 heures moins un quart. Les députés sont nombreux dès l'ouverture de la séance et les tribunes sont fort garnies de public.

L'Assemblée renvoie à la commission d'enquête nommée aujourd'hui dans les bureaux, la proposition de M. Baudot, relative aux chemins de fer.

M. SALNEVE lit un rapport sur les élections de la Guyane, tendant à la validation de l'élection de M. Marc.

Les conclusions sont adoptées. Un membre dépose un rapport sur les délits commis par la voie de la presse.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi sur les recettes et les dépenses à autoriser provisoirement jusqu'au 1er avril 1872.

La Chambre adopte le projet de loi par 621 voix.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 21 DÉCEMBRE 1871

— 33 —

Jacques de Brancion

TOME SECOND

CHAPITRE III.

UNE JOURNÉE DES ORPHELINS.

(Suite)

Le malade était son père ; ils n'avaient pas de parents ; pas d'amis, leurs dernières ressources étaient épuisées, le lait de leur chèvre tari ; l'enfant avait demandé l'aumône à Saint-Révérien, et partout on l'avait repoussée durement.

— Pourquoi n'êtes-vous pas allée au château ? lui demanda Jacques.

— Mon père me l'avait bien défendu, mon bon monsieur ; et d'ailleurs, je ne l'aurais jamais osé.

Jacques pensa qu'il avait des choses plus pressantes à faire que de réclamer l'explication de ces paroles, quelque singulières qu'elles lui parussent, et après

avoir prié la petite fille de lui indiquer le chemin le plus court pour regagner le château de Saint-Révérien, il remonta à cheval et s'éloigna au grand galop.

Il marcha avec la même vitesse jusqu'à ce qu'il eût atteint les hauteurs qui dominaient le lac en face de son habitation ; là, il fut obligé de ralentir sa course, pour descendre un sentier dont la rapidité n'eût pas permis une allure vive sans danger.

Comme il était à peu près à la moitié de la descente, il entendit le bruit du pas pas d'un cheval derrière lui.

Il tourna la tête avec inquiétude, croyant que c'était Hélène qui le rejoignait, ce qui eût été d'un bien mauvais augure. Il ne réfléchissait pas que la vitesse avec laquelle il avait marché jusque-là rendait cette supposition peu vraisemblable.

Il fut aussitôt rassuré en apercevant Denis qui s'avancait, monté sur son fidèle Bijou et précédé par Bruno, vieux limier qui était comme l'ombre de l'ex-piqueur. Jacques s'arrêta pour l'attendre, en lui faisant signe d'avancer le plus vite possible.

En quelques secondes, ils furent l'un à côté de l'autre, et Jacques dit vivement :

— Puisque vous voilà, mon bon Denis, vous allez me rendre un service.

— Deux s'il le faut, monsieur Jacques.

Très certainement, je suis à vos ordres, au bois comme à la plaine. Mais quel débâcle venez-vous donc de faire, que votre cheval est couvert d'écumé ?

Jacques lui conta rapidement ce qui venait de se passer, et le pria d'aller en toute hâte chercher le médecin du village, ainsi que M. Lavesvre, le curé, pendant que lui irait au château faire préparer d'autres secours.

— Ah ! il va donc aussi rendre ses comptes celui-là, répondit Denis, Monsieur Jacques, très certainement, si vous m'en croyez, vous le laisserez crever comme un chien qu'il est, car il ne mérite pas davantage.

— Faites toujours ce que je vous ai dit, si vous tenez à m'être agréable, répartit Jacques avec fermeté. Il n'y a pas d'homme qu'on doive abandonner sur son lit de mort.

— Si vous connaissiez celui-là, monsieur Jacques . . .

— Il est probable que je ne changerais pas d'avis sur l'assistance que je crois lui devoir dans la triste position où je viens de le laisser ; mais, dans tous les cas, j'aime autant ne pas savoir ce que ce pauvre malheureux a pu faire pour mériter l'horrible abandon dans lequel je l'ai trouvé. Au revoir, Denis, continua Jacques en se remettant au galop, car le chemin était devenu plus facile ; je compte absolument que vous ferez tout ce que je viens de vous dire ?

— Très certainement, monsieur Jacques, cria Denis. Toujours à vous rendre mes devoirs.

Moins d'une heure après, Jacques reprenait au galop le chemin de la hutte du moribond ; un de ses domestiques le sui-

vait à une distance aussi courte que possible, chassant devant lui Farfadet, ce petit cheval tigré qui avait servi aux deux orphelins pour leur long voyage, trois ans auparavant. Farfadet portait, dans un double panier de bât, tout ce que l'on avait pu réunir, en peu d'instants, d'objets pouvant servir au soulagement d'un malade et à l'adoucissement d'une pauvre famille en proie aux horreurs du besoin.

Jacques trouva le malade un peu plus calme, et il lui sembla qu'Hélène, qui se tenait assise au pied du lit, était vivement émue.

Il annonça l'arrivée prochaine du secours qu'il était allé chercher, et il fit entendre quelques paroles de consolation et d'espérance au moribond.

— Que la volonté de Dieu soit faite, murmura celui-ci ; mais dans tous les cas, si j'en réchappe, je pourrai toujours dire que j'ai vu un des anges du paradis.

Et sa main décharnée désigna Hélène. Celle-ci se leva et se dirigea vers la porte de sortie, en faisant signe à son frère de la suivre.

— Jacques, lui dit-elle, lâchons que ce pauvre homme ne sache pas notre nom.

Le hasard seul pourrait le lui apprendre tout à l'heure, quand toutes les personnes que j'ai demandées seront ici ; mais je veillerai à ce que cela n'arrive pas ; . . . mais comme vous êtes pâle, ma sœur ! reprit vivement Jacques, l'état du

grand jour lui permettait seulement de remarquer cette circonstance. Que vous est-il arrivé ? vos traits sont bouleversés ? ah ! je suis désolé de vous avoir laissée seule ici.

— C'était le seul moyen de venir en aide à ces pauvres gens, mon ami, ainsi nous n'avons pas eu le choix.

— Mais enfin, qu'avez-vous ? — Rien, je vous assure, mon frère. Je suis très émue, ce qui est bien naturel, vous en conviendrez avec moi.

Jacques arrêta sur Hélène un regard profond qui semblait lui dire qu'il avait des doutes sur son entière sincérité ; puis ils retournèrent tous deux auprès du malade, dont les plaintes paraissaient leur faire un appel.

Quelques instants après, le médecin arriva, et prenant Jacques à part, il lui dit que M. Lavesvre, le curé, l'avait accompagné, mais qu'il restait auprès de la petite fille, toujours assise dehors, pour lui donner quelques consolations. Jacques recommanda au médecin de ne pas les nommer au malade.

— Vous savez donc qui il est ? demanda le docteur.

— Non.

— N'importe, je me conformerai à votre recommandation.

Et il alla près du malade, qu'il se mit à questionner sur son état.

— Je suis perdu, n'est-ce pas ? lui demanda celui-ci. Le médecin hésita. — Oh ! vous pouvez parler, reprit-il